

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

2021-2024



Syndicat scolaire de Vellevans

Ce projet est le fruit d'une volonté de la collectivité porteuse et d'une réflexion collective visant à permettre le développement, l'épanouissement et le bien-être de l'enfant au travers d'approches et de découvertes d'activités ludiques, récréatives et si possible innovantes.

1 /Données générales

Collectivité territoriale porteuse du projet :

Syndicat scolaire de l'école Intercommunale de Vellevans

Noms et contacts des correspondants

Nadine QUINNEZ

Fonction : Présidente

Adresse : 24 Grande Rue 25430 VELLEEVANS

Adresse électronique : mairie.vellevans@orange.fr

Françoise MENIE

Fonction : Directrice de Services Familles Rurales FD25

Adresse : 12 rue de la Famille 25000 BESANCON

Adresse électronique : francoise.menie@famillesrurales.org

Périmètre et public du PEDT

📍 Territoire concerné :

Le syndicat scolaire rayonne sur les communes de Crosey le Grand (157 habitants), Crosey le Petit (135 habitants), Lanans (173 habitants), Randevillers (124 habitants), Servin (211 habitants), Vaudrivillers (91 habitants), Vellevans (240 habitants).

Ces communes sont rattachées à la Communauté de Commune du Pays Sancey-Belleherbe.

La nouvelle école intercommunale se situe 47 Grande Rue 25430 VELLEVANS, à mi-chemin entre Clerval, Baume les Dames et Pierre Fontaine les Varans.

L'accueil de loisirs est en zone rurale, assez isolé des bourgs avoisinants. Les familles et donc les enfants accueillis sont soumis à une contrainte en terme de transport. L'ouverture de la nouvelle école, accueillant désormais tous les enfants scolarisés en maternelle et en primaire des communes de Crosey le Grand et Crosey le Petit, a donné lieu à la suppression des bus méridiens qui a eu pour conséquence une augmentation du taux de fréquentation du périscolaire sur le temps de midi.

De plus, les communes, étant de petite taille ont des financements restreints et doivent être stratégiques dans leur choix concernant l'offre faite aux public.

Public concerné : nombre total d'enfants : 108 inscrits.

5 classes :

PS/MS	GS/CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
11/15	8/13	12/8	13/7	8/13

Mode d'inscription aux activités proposées

Les activités périscolaires ne sont pas obligatoires, elles restent au choix des enfants et des familles : inscriptions annuelles, mensuelles ou ponctuelles.

Les activités sont payantes selon une grille établie et tenant compte des quotients familiaux.

L'amplitude d'ouverture correspond à la majorité des familles. La construction d'un pôle scolaire/périscolaire neuf permet de répondre aux besoins tant par l'espace que par la qualité des locaux.

ACTIVITES	QUOTIENTS FAMILIAUX				
	0 à 350 €	351 à 750 €	751 à 1000 €	1001 à 1350 €	1351 € et +
Périscolaire matin 7h30/8h30	1,86 €	1,96 €	2,06 €	2,16 €	2,27 €
Périscolaire matin 8h/8h30	0,93 €	0,98 €	1,03 €	1,08 €	1,13 €
Périscolaire midi avec repas 11h30/13h30	5,43 €	5,73 €	6,03 €	6,32 €	6,63 €
Périscolaire soir 16h30/17h	1,12 €	1,17 €	1,23 €	1,30 €	1,36 €
Périscolaire soir 16h30/17h30	2,12 €	2,23 €	2,36 €	2,47 €	2,59 €
Périscolaire soir 16h30/18h	3,09 €	3,27 €	3,44 €	3,60 €	3,78 €
Périscolaire soir 16h30/18h30	4,04 €	4,27 €	4,50 €	4,72 €	4,95 €

Modalités d'information des familles

L'information de la poursuite du PEDT est diffusée par le biais d'un courrier explicatif distribué aux familles par les enseignants.

Le programme d'activités est consultable via internet sur le site Familles Rurales de Vellevans.

Périodes de la semaine concernée par le PEDT :

Répartition de la manière suivante depuis le 3 septembre 2018 :

LUNDI	8h30 -11h30 et 13h30 -16h30
MARDI	8h30 -11h30 et 13h30 -16h30
JEUDI	8h30 -11h30 et 13h30 -16h30
VENDREDI	8h30 -11h30 et 13h30 -16h30

La fin de la journée scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis est donc à 16h30.

Les activités du soir débutent à 17h00 après une pause de 30 mn qui permet de faire une coupure dans la journée et de goûter en toute convivialité.

Les transports scolaires ont lieu à la fin des cours. Les familles utilisatrices des activités proposées récupèrent leurs enfants par leurs propres moyens à la fin de l'accueil de loisirs du soir.

Durée du PEDT : 3 ans.

Autre dispositif existant : Contrat Enfance Jeunesse.

2 /Méthodes et objectifs

Etat des lieux

L'organisation et la gestion des temps périscolaires sont confiés à un gestionnaire. Il s'agit de l'association Familles Rurales Fédération du Doubs. La mise en place des activités liées au PEDT est inscrite dans la mise en place de l'accueil périscolaire dans sa globalité.

Equipe éducative

L'équipe est composée de 5 personnes :

- ✚ VARESANO Liliane BAFD
- ✚ FRANCHINI Céline BAFA
- ✚ IELSCH Catherine BAFA stagiaire
- ✚ QUINNEZ Nadine en cours d'inscription BAFA stagiaire
- ✚ FAIVRE Rafika en cours d'inscription BAFA stagiaire

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

- ✚ Associations locales (culturelle, sauvegarde du patrimoine, animation du territoire...)
- ✚ Local d'accueil : Ecole intercommunale de Vellevans
- ✚ Cour de l'école servant de terrain multisport
- ✚ Salle de Motricité

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

- ✚ Permettre la continuité et la cohérence avec le projet d'école et le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
- ✚ Aborder les notions de citoyenneté au travers :
 - d'activités sportives
 - de jeux de lecture et d'écriture par les contes, les histoires à dire et à entendre...
 - de jeux de sociétés
 - d'activités ludiques autour de l'alimentation
 - de rencontres intergénérationnelles (à prévoir après la période de pandémie)
 - d'une sensibilisation au respect et à la tolérance
 - De l'hygiène

Sachant que ses activités se devront d'être courtes, adaptées sur le temps de midi où les effectifs sont au plus haut.

Effets attendus chez l'enfant :

- ✚ Prendre conscience des règles qui s'imposent pour le bien vivre ensemble.
- ✚ Prendre conscience de sa place dans un groupe, faire, laisser faire, apprendre à faire, transmettre...
- ✚ Unir les forces et les faiblesses, construire ensemble, mélanger les savoirs et les compétences pour bâtir un projet collectif.
- ✚ Développer les liens intergénérationnels
- ✚ Permettre à l'enfant d'avoir plus d'assurance dans sa relation à l'autre, dans le respect.

3 /Actions et partenaires du projet

Les activités proposées dans le cadre du projet sont articulées avec celles du projet d'école et celles du projet pédagogique de Familles Rurales. Il s'agira, par la diversité des activités, de développer la conscience de l'enfant quant à sa place dans un groupe et à l'importance de celle des autres : donner de l'importance au savoir-être, découvrir et s'épanouir par et au travers des autres.

Toutes les activités respecteront le rythme de l'enfant et ses besoins.

Exemples d'activités menées et à mener qui devront s'adapter au respect des protocoles sanitaires pendant cette période de pandémie :

- ✚ Activités d'éveil autour des 5 sens
- ✚ Activités sportives, en extérieur quand c'est possible
- ✚ Création artistiques
- ✚ Jeux de connaissance et d'expression
- ✚ Savoir communiquer avec un masque
- ✚ Activités ludiques autour de l'apprentissage de l'anglais initié par les enseignants

Partenaires du projet

- ✚ Les municipalités du syndicat scolaire (Crosey le Grand, Crosey le Petit, Lanans, Randevillers, Servin, Vaudrivillers, Vellevans).
- ✚ Les enseignants de l'école de Vellevans (Mmes MALDINEY, MEILLET, BIRGY, ANDRE, SIMON et Mr ROQUES).
- ✚ L'association Familles Rurales LES FEUILLUS.
- ✚ Familles Rurales Fédération du Doubs.
- ✚ Les parents inscrits au sein du comité de pilotage.
- ✚ Les associations et clubs locaux.
- ✚ L'Education Nationale – la CAF – la DDCSPP.

Associations

L'accueil de loisirs Périscolaire étant relativement isolé géographiquement, il est parfois compliqué de mobiliser des associations, notamment pour faire venir des intervenants. Cela étant, un partenariat pourrait être proposé :

- ✚ A l'association « chez la P'tite Suzanne » de LANANS (promotion de l'art et des artistes) qui pourraient mener des ateliers lecture pour les enfants, découverte culturelle autour d'instruments de musique, théâtre).
- ✚ Au club du 3^{ème} âge de LANANS pour des rencontres intergénérationnelles (histoire des villages, cuisine du terroir, jardinage...).
- ✚ A l'association Temps Libre Doubs de VELLEVANS (promotion de l'artisanat et des travaux manuels).
- ✚ A l'Union Musicale de SANCEY pour ateliers découverte d'un instrument.
- ✚ A l'association de Défense et de Secours aux animaux de SANCEY
- ✚ A l'activité YOGA DU RIRE de Crosey le Grand

Notre objectif étant d'organiser des animations pour le plus grand plaisir des enfants lors du périscolaire du soir et pourquoi le midi pour des interventions courtes. En effet, la structure n'ouvre pas les mercredis, ni pendant les vacances scolaires.

Un partenariat, mais non systématique avec l'association locale « les Feuillus » permet de garder le lien avec certains enfants présents au périscolaire. Pour monter son équipe d'accueil de loisirs d'été, la Présidente de cette association demande d'abord aux animateurs(trices) et directeur(trice) du périscolaire s'ils sont intéressés.

Ecole

- ✚ Les enfants sont sensibilisés, à l'école.
- ✚ à la citoyenneté.
- ✚ aux langues : notamment l'anglais.
- ✚ A une ouverture sur les différences (respect, tolérance, non-discrimination).

Une aide sociale est donnée pour les enfants dyslexiques, utilisation de l'ordinateur et tablettes (corrections, facilités de prise de notes au collège). Un parcours citoyen est mis en œuvre. Il se veut culturel et artistique (découverte des pratiques existantes), environnemental (tri, recyclage). Il implique la sensibilisation à la sécurité routière, à l'hygiène et la santé, au sport « bike'n run », au respect du sommeil, à l'alimentation.

L'accueil de loisirs et l'école coopèrent pour le bien des enfants et pour permettre une cohérence éducative sur le territoire.

Des activités sont proposées au périscolaire pour atteindre les objectifs du PEDT avec comme fil directeur la citoyenneté qui va se définir par ses valeurs de civilité (politesse, respect de l'environnement) de civisme (respect des règles et actions menées pour le bien-être de la société) et d'entraide (solidarité).

Voici quelques exemples d'animations sur la période PEDT précédente : ateliers culinaires, jeux de sociétés et de culture générale, activités manuelles créées autour du recyclage et de la motricité fine, sensibilisation à une alimentation saine, non gaspillage de l'eau, création des règles de vie par les enfants, débats sur des thématiques proposés par les enfants ou suite à un évènement ponctuel, théâtre d'improvisation, jeux de diction, jeux d'extérieur autour de la nature.

La directrice d'accueil de loisirs communique très régulièrement avec les enseignants pour prendre en charge au mieux les enfants, gérer les effectifs, gérer les difficultés relationnelles entre enfants et proposer des animations complémentaires au public.

4 / Pilotage, suivi et évaluation du PEDT

Ce comité de pilotage est composé de représentants du syndicat scolaire et des municipalités, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, de représentants Familles Rurales Fédération du Doubs, de représentants de l'association Familles Rurale « les Feuillus ».

Les réunions de comités de pilotage permettent à chaque participant de s'exprimer, de confronter les valeurs éducatives, de mettre en débat les objectifs éducatifs, de s'interroger sur les actions menées et d'apporter les changements nécessaires.

Des enquêtes aux familles peuvent être distribuées en cours d'année.

Éléments prévus dans l'évaluation du projet

En cette période de pandémie, les réunions de comité de pilotage ont été suspendus. Cependant l'installation du périscolaire dans l'enceinte même de la nouvelle école intercommunale a permis de maintenir un échange toujours constructeur.

Les indicateurs d'évaluation sont les suivants :

- ✚ Le taux de fréquentation des enfants aux activités périscolaires
- ✚ L'analyse du retour des enfants, des familles et des différents partenaires sur le contenu et le fonctionnement des activités.
- ✚ L'analyse des animateurs, enseignants, parents sur l'évolution de la notion de comportement citoyen chez les enfants
- ✚ La définition de nouveaux objectifs et de pistes d'amélioration.



Fait à Vellefans le

La présidente, Nadine QUINNEZ